

Le réseau **CHANTIER école** regroupe des associations d'insertion, collectivités locales, organismes de formation... qui utilisent la pédagogie du chantier-école dans le but de qualifier et d'insérer des personnes qui rencontrent des difficultés diverses pour accéder à l'emploi durable. Au travers d'une Charte, élaborée par les participants lors des premières rencontres nationales des acteurs de chantiers-école à Roubaix en 1995, ce réseau affirme les fondements que les adhérents s'engagent à respecter.

**La DAQ est un support de professionnalisation des acteurs et un gage de transparence dans la mise en œuvre des actions.**

partagé, les points forts et les points à améliorer, puis de soutenir l'adhérent dans son engagement dans un Plan d'Amélioration Qualitative fixant les axes de progression que se fixe la structure.

Réservée aux seuls signataires de la Charte nationale de l'association **CHANTIER école**, elle est fondée sur l'engagement volontaire des organismes d'insertion exprimant la réelle volonté de progresser dans leurs pratiques et de faire partager leurs expériences et leurs outils.

**Dix articles composent cette Charte :**

- ① Priorité aux personnes
- ② Non à la démarche occupationnelle
- ③ Oui à la valorisation des personnes
- ④ Une organisation professionnelle et un encadrement de qualité
- ⑤ Une volonté d'inscrire le chantier-école dans un parcours d'insertion
- ⑥ Une obligation d'évaluation
- ⑦ Dans une logique d'intérêt collectif
- ⑧ Une volonté de développement local
- ⑨ Une stratégie globale
- ⑩ Le nécessaire changement des priorités globales

Dans l'objectif d'accompagner la progression des structures, le réseau national **CHANTIER école** a mis en place une méthodologie de Démarche d'Amélioration Qualitative, la DAQ. Celle-ci permet de mesurer le niveau d'application des principes de la Charte, de faire émerger après un diagnostic

partagé, les points forts et les points à améliorer, puis de soutenir l'adhérent dans son engagement dans un Plan d'Amélioration Qualitative fixant les axes de progression que se fixe la structure.

**Son objectif n'est pas d'inciter à l'uniformisation**



La DAQ a été préparée au niveau national avec le soutien de la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et de la Direction Générale des Affaires Sociales. Après une phase d'expérimentation effectuée auprès de 20 structures adhérentes, le réseau souhaite aujourd'hui sa diffusion départementale auprès de tous les départements volontaires.

Pour plus d'informations  
contactez Sophie Colin Dauga  
**CHANTIER école**  
17, rue Froment 75011 PARIS

Tel : 01 48 07 52 10  
Fax 01 48 07 52 11  
chantier.ecole@wanadoo.fr  
www.chantierecole.org

**La Démarche d'Amélioration Qualitative se déroule en deux phases : le diagnostic partagé et le Plan d'Amélioration Qualitative (PAQ)**

## 1 - La phase de diagnostic partagé

*Elle se décompose comme suit :*

- Une réunion collective de préparation à la mise en place de la DAQ : présentation de la démarche, des objectifs, de la méthode, des modalités de réalisation et de restitution (une journée)
- Une journée consacrée à la rencontre de l'équipe (permanents, administrateurs, salariés en insertion) et à la réalisation d'entretiens à partir d'un questionnaire dit de positionnement. Cette journée prévoit également la visite de chantiers
- Une phase de traitement, d'analyse des informations, de rédaction du diagnostic et d'échanges avec la structure (5 jours)
- Restitution du diagnostic partagé et amorçage du PAQ (1 journée)

Soit 8 journées pour la phase diagnostic partagé

## 2 - La phase de Plan d'Amélioration Qualitative

*Cette deuxième étape consiste à mettre en œuvre les actions nécessaires pour améliorer les points identifiés comme vecteur de fragilité et de renforcer les points forts au regard du rapport. Au vu du diagnostic, la structure va élaborer son Plan d'Amélioration Qualitative en fixant des axes de progression. Pour ce faire, le réseau national **CHANTIER école** pourra lui proposer un appui conseil, des outils destinés à répondre à leurs besoins ou encore l'organisation de journées de formation, d'information...*

- Une journée durant laquelle la structure va présenter à **CHANTIER école** les axes de progression sur lesquels elle souhaite travailler durant douze mois accompagnés d'un échéancier.
- une journée mesurant les axes de progression à **douze mois**.

*La structure pourra, en accord avec **CHANTIER école**, solliciter des journées supplémentaires dans la limite de cinq jours.*

Soit 2 journées minimum pour la phase PAQ

L'organisme adhérent, après délibération de son Conseil d'Administration, s'engage à mettre en œuvre les deux phases de la DAQ qui présente un coût forfaitaire de 5500 Euros pour 10 jours (*conditions valables jusqu'au 30 juin 2006*).

**La DAQ vise à rendre les actions de **CHANTIER école** transparentes aux yeux des partenaires et financeurs, et à mettre en exergue des résultats significatifs concernant la progression et la valorisation des personnes salariées en parcours d'insertion.**